

# DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE THEATRE

## Annexe 1 - II - Référentiel d'activités professionnelles, référentiel de certification et référentiel d'évaluation

### **Bloc de compétences no 1 – Enseigner**

Enseigner à des élèves de différents niveaux, profils et âges

- A. Accueillir et accompagner un groupe d'élèves.
- B. Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre.
- C. Conduire des séquences de préparation physique et vocale au jeu.
- D. Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtral.
- E. Eclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels.
- F. Eclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques.

### **Bloc de compétences no 2 - Concevoir son programme pédagogique et artistique**

- A. Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves.
- B. Organiser sa réflexion pédagogique.
- C. Tenir à jour une estimation raisonnée et régulière de l'avancée des acquisitions.

### **Bloc de compétences no 3 – Etre acteur du projet d'établissement et de la vie culturelle locale**

- A. Etre actif au sein de la structure et/ou du département théâtre
- B. Etre acteur du projet de l'établissement ou de la structure.
- C. Etre acteur de la vie culturelle locale
- D. Organiser la relation de la classe de théâtre avec des publics divers

### **Modalités d'évaluation**

**Evaluation continue (EC) ou évaluation terminale (ET) :**

- EC : assurée par l'établissement de formation
- ET : fait appel à un jury comportant des personnalités extérieures.

**Les modalités d'évaluation continue et terminale sont les suivantes :**

- Epreuve pratique : EC
- Epreuve écrite : EC et ET
- Epreuves orale : EC et ET

# **DIPLÔME D'ETAT DE PROFESSEUR DE THEATRE**

## **II - Référentiel d'activités professionnelles, référentiel de certification et référentiel d'évaluation**

Les modalités d'évaluation - mise en situation, pratique, étude de cas, épreuves, écrite, orale, questionnaire, entretien, etc. – ont vocation à recouvrir plusieurs compétences définies par le référentiel de compétences et de certification.

# DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE THEATRE

## II - Référentiel d'activités professionnelles, référentiel de certification et référentiel d'évaluation

<i>Référentiel d'activités professionnelles</i>		<i>Référentiel de compétences</i>	<i>Référentiel d'évaluation</i>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
<b>Bloc de compétences n°1 : Enseigner</b>				
1 – Enseigner à des élèves de différents niveaux, profils et âges	1.A - Accueillir et accompagner un groupe d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partir des forces et ressources du groupe</li> <li>- Susciter et préserver la dynamique du groupe et la valorisation de chaque élève</li> <li>- Aider les élèves à se situer au sein du groupe, développer chez eux l'écoute (écoute de soi, de l'autre, de soi au sein du groupe)</li> <li>- Adapter l'action pédagogique et l'apport de connaissances, en fonction des situations, et plus généralement en fonction du comportement des élèves et du groupe</li> <li>- Etre attentif à la progression de chaque élève, dans le respect de ses capacités et attentes</li> <li>- Etre attentif à la progression du groupe lui-même</li> <li>- Connaître les différentes étapes du développement de l'enfant, de l'adolescent, du jeune adulte</li> </ul>	EC et/ou ET lors des séances de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un esprit de groupe en prenant en compte les limites et les capacités de chacun</li> <li>- Instauration d'une juste distance entre observation et implication</li> <li>- Accompagnement et directivité</li> <li>- Clarté et précision dans les consignes et justesse dans les corrections</li> <li>- Gestion d'une progression de séance</li> <li>- Qualité de l'analyse de la séance dans ses forces et ses manques</li> </ul>
	1.B - Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer de manière dynamique les séquences de pratique en cohérence avec le profil, le niveau et le projet de la classe</li> <li>- Exprimer des propositions et des consignes</li> <li>- Interrompre, modifier, changer, en tant que de besoin, un exercice, en temps réel</li> <li>- Ecouter les réactions des élèves et y être attentif</li> <li>- Solliciter et accueillir leurs propositions et, le cas échéant prendre appui sur elles</li> <li>- Mobiliser des connaissances liées aux règles élémentaires d'hygiène et au respect du rythme et des besoins physiologiques des élèves.</li> </ul>	EC et/ou ET lors des séances de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix, ordonnancement et conduite des séquences adaptées aux objectifs pédagogiques</li> <li>- Disponibilité et réactivité au regard des contenus de la séance : prise en compte de la réponse des élèves, de leur niveau de pratique et de leur état physique et physiologique</li> <li>- Restitution détaillée des composantes et de la dynamique d'une séance</li> <li>- Inscription de la séance dans un processus d'apprentissage et au-delà dans un propos artistique et pédagogique</li> </ul>

# DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE THEATRE

## II - Référentiel d'activités professionnelles, référentiel de certification et référentiel d'évaluation

<b>Référentiel d'activités professionnelles</b>		<b>Référentiel de compétences</b>	<b>Référentiel d'évaluation</b>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
	1.C - Conduire des séquences de préparation physique et vocale au jeu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonder ces séquences sur une connaissance suffisante des données physiques et physiologiques qu'elles mettent en jeu</li> <li>- Les choisir en suivant une méthode raisonnée/adaptée</li> <li>- Les articuler avec la conduite de la séance</li> </ul>	EC et/ou ET lors des séances de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence du choix des exercices au regard des objectifs visés</li> <li>- Articulation de la technique et du sens artistique</li> </ul>
	1.D - Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtral.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confronter les élèves à la diversité des genres, styles et esthétiques</li> <li>- Porter une attention aux écritures contemporaines et à leur mise en écho avec le répertoire théâtral depuis ses origines</li> <li>- Conduire les exercices et travaux (improvisation, interprétation, diction, ...) de manière à rendre accessibles aux élèves les enjeux contenus dans ceux-ci</li> <li>- Concevoir et moduler les propositions d'exercices en les reliant avec la matière théâtrale</li> <li>- Mettre régulièrement en regard les éléments techniques et l'expression artistique</li> <li>- Permettre à l'élève de développer une interprétation personnelle</li> <li>- Maîtriser les étapes de préparation d'une présentation de travaux d'élèves, d'une représentation</li> <li>- Mettre au service de la pédagogie une connaissance fine de l'histoire du théâtre et des formes et de l'actualité théâtrale</li> <li>- Assurer la mise en liaison des élèves avec l'environnement artistique immédiat</li> <li>- Favoriser l'ouverture des élèves à tous les arts qui peuvent participer à la réalisation théâtrale ainsi qu'aux créations pluri et transdisciplinaire</li> <li>- Développer l'aptitude des élèves à construire une analyse critique des spectacles et des œuvres</li> </ul>	EC et/ou ET lors des séances de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'un point de vue et d'un axe de travail ou bien émergence de ceux-ci à travers une recherche collective</li> <li>- Pertinence des choix dramatiques (lecture, travail de la langue, analyse des situations...) au regard de la matière traitée</li> <li>- Existence d'apports théoriques en adéquation avec les propositions pédagogiques</li> </ul>

# DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE THEATRE

## II - Référentiel d'activités professionnelles, référentiel de certification et référentiel d'évaluation

<b>Référentiel d'activités professionnelles</b>		<b>Référentiel de compétences</b>	<b>Référentiel d'évaluation</b>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
	1.E - Eclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître et s'appropriier les fondamentaux des sciences de l'éducation</li> <li>- Connaître et s'appropriier les fondamentaux et les textes de référence relatifs à l'enseignement du théâtre, notamment le schéma national d'orientation pédagogique pour cette spécialité</li> <li>- Mettre au service de la pédagogie une connaissance fine de l'histoire du théâtre et des formes et de l'actualité théâtrale</li> <li>- Assurer la mise en liaison des élèves avec l'environnement artistique immédiat</li> <li>- Favoriser l'ouverture des élèves à tous les arts qui peuvent participer à la réalisation théâtrale et à la mise en œuvre de créations pluridisciplinaires</li> <li>- Développer l'aptitude des élèves à construire une analyse critique des spectacles et des œuvres</li> </ul>	Evaluation continue en rendus écrits et oraux. Evaluation terminale dossier et oral devant le jury	
	1.F - Eclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'une manière générale, mettre sa propre expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique : pratiquer l'art théâtral</li> <li>- Mobiliser des techniques théâtrales au service d'un texte et d'un enjeu artistique</li> </ul>	EC et/ou ET lors des séances de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promptitude à se mettre en jeu</li> <li>- Netteté de l'engagement</li> <li>- Présence tant dans l'échange technique que dans l'art théâtral</li> </ul>

# DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE THEATRE

## II - Référentiel d'activités professionnelles, référentiel de certification et référentiel d'évaluation

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	Tâches	Connaissances, compétences, attitudes	Modalités	Critères
<b>Bloc de compétences n°2 : Concevoir son programme pédagogique et artistique</b>				
2 - Concevoir son programme pédagogique et artistique	2.A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender les motivations des élèves</li> <li>- Prendre en compte des contextes d'apprentissage diversifiés</li> <li>- Identifier les pratiques artistiques et culturelles personnelles des élèves</li> <li>- Adapter sa pédagogie à des publics de différents niveaux, profils et âges</li> </ul>	EC et/ou ET lors des séances de travail	
	2.B - Organiser sa réflexion pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de l'art dramatique et de son enseignement</li> <li>- Inscire un cursus dans la durée et l'articuler aux cycles du schéma national d'orientation pédagogique</li> <li>- Adapter les objectifs d'enseignement et les parcours pour les atteindre tant en fonction des caractéristiques du ou des groupes concernés que des progressions individuelles et collectives des élèves</li> <li>- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique</li> <li>- Le cas échéant, inscrire son programme dans un projet pédagogique global, dans un projet d'établissement</li> <li>- Sensibiliser les élèves aux questions liées à l'environnement du secteur professionnel (institutionnel, socio- économique...)</li> <li>- Sensibiliser les élèves à l'environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières, sécurité et prévention des risques...)</li> <li>- Sensibiliser les élèves aux pratiques écoresponsables et au développement durable dans l'ensemble des pratiques artistique</li> <li>- Sensibiliser les élèves aux notions de parité, de diversité, de respect de la différence et aux notions de violence et de harcèlement sexuel et sexiste dans le cadre de la formation et</li> </ul>	EC et/ou ET lors des séances de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restitution détaillée des composantes et de la dynamique d'une séance</li> <li>- Inscription de la séance dans un processus d'apprentissage et au-delà dans un propos artistique et pédagogique</li> </ul>

# DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE THEATRE

## II - Référentiel d'activités professionnelles, référentiel de certification et référentiel d'évaluation

<i>Référentiel d'activités professionnelles</i>		<i>Référentiel de compétences</i>	<i>Référentiel d'évaluation</i>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
		de la pratique professionnelle		
	2.C - Tenir à jour une estimation raisonnée et régulière de l'avancée des acquisitions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un constat d'évolution des comportements et des acquisitions en adéquation aux profils et niveaux de chaque élève</li> <li>- Guider l'élève jusqu'à l'auto-évaluation</li> <li>- Animer l'auto-évaluation du groupe</li> <li>- Aider les élèves à se situer dans l'environnement du spectacle vivant</li> </ul>		

# DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE THEATRE

## II - Référentiel d'activités professionnelles, référentiel de certification et référentiel d'évaluation

<i>Référentiel d'activités professionnelles</i>		<i>Référentiel de compétences</i>	<i>Référentiel d'évaluation</i>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
<b>Bloc de compétences n°3 : Etre acteur du projet d'établissement</b>				
1 - Etre actif au sein de la structure et/ou du département théâtre	Etre acteur du projet de l'établissement ou de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se situer par rapport aux objectifs pédagogiques de l'établissement, aux publics qui le fréquentent (contexte social et culturel), aux partenariats qu'il met en œuvre</li> <li>- Garantir la mise en œuvre du schéma d'orientation pédagogique théâtre publié par le ministère chargé de la culture</li> <li>- Soutenir, en tant que de besoin, des actions visant à l'amélioration des conditions matérielles de l'enseignement</li> <li>- Veiller au respect des conditions d'hygiène ou de sécurité du cadre de travail et alerter le cas échéant les personnes compétentes sur les dysfonctionnements</li> <li>- Participer à l'élaboration et à la rédaction des documents d'information qui en découlent</li> <li>- Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement</li> <li>- S'associer à toute réflexion prospective ; savoir s'adapter, le cas échéant, au changement, aux réformes</li> <li>- Participer le cas échéant à des événements artistiques à l'initiative de l'établissement</li> <li>- Faire de la classe théâtre un lieu-ressources pour l'information et la prévention</li> </ul>		
2 - Etre acteur de la vie culturelle locale	Organiser la relation de la classe de théâtre avec des publics divers	- Hors toute contrainte de réalisation spectaculaire, développer des actions de rencontre avec différents publics (lectures, mise en espace de textes) dans des lieux divers. Tisser des liens avec les structures culturelles environnantes.		